

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maisons-Alfort, le 11 juillet 2022

Mise à jour des téléphones

SAMSUNG GALAXY NOTE 10 PLUS, HISENSE INFINITY H30 et GIGASET GX290

à la suite d'un dépassement des valeurs limites de DAS « membre » et « tronc »

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) prend acte de la mise à jour par les sociétés SAMSUNG, HISENSE et GIGASET des téléphones portables Galaxy Note 10 Plus, Infinity H30 et GX290, afin de respecter les valeurs limites de DAS localisé « membre » et « tronc ».

Dans le cadre de ses missions de surveillance du marché des équipements radioélectriques et du contrôle de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques, l'ANFR a contrôlé les débits d'absorption spécifique (DAS) des téléphones Samsung Galaxy Note 10 Plus, Hisense Infinity H30 et Gigaset GS290. Le DAS permet de quantifier l'énergie transportée par les ondes électromagnétiques et absorbée par le corps humain.

Des mesures ont été réalisées auprès d'un laboratoire accrédité afin de vérifier la conformité de ces téléphones aux exigences européennes concernant le DAS. Ces exigences impliquent que les terminaux soient évalués au contact du corps pour le DAS localisé « membre » et à une distance de 5 mm pour le DAS localisé « tronc ». Ils doivent également respecter les valeurs limites réglementaires de 4 W/kg pour le DAS localisé « membre » et 2 W/kg pour le DAS localisé « tronc ». Les mesures de l'ANFR ont révélé des valeurs dépassant ces limites.

En application de l'article L43 II bis du code des postes et des communications électroniques, l'ANFR a mis en demeure les sociétés SAMSUNG, HISENSE et GIGASET, responsables de la mise sur le marché de ces téléphones, de prendre toutes les mesures appropriées pour mettre fin aux non-conformités constatées sur les équipements actuellement sur le marché ainsi que ceux déjà commercialisés.

Les sociétés SAMSUNG, HISENSE et GIGASET ont pris la décision de réduire la puissance de leurs terminaux via une mise à jour logicielle. Cette évolution permet de rendre les DAS localisés « membre » et « tronc » conformes aux limites réglementaires de 4 W/kg et 2 W/kg. La mise à jour est automatiquement diffusée aux téléphones correspondants, dès lors qu'ils sont connectés à un réseau de données (réseau mobile ou WiFi). L'ANFR a contrôlé l'efficacité de ces mesures correctives.

Téléphone Samsung Galaxy Note 10 Plus (SM-N975F/DS)

	Valeur initiale	Valeur après mise à jour
Version du système	N975FXXU1ASHE	N975FXXU8HVE5
DAS « tronc » mesuré	1,45 W/kg	
DAS « membre » mesuré	4,33 W/kg	2,05 W/kg

Téléphone Hisense Infinity H30 (HLTE315E)

	Valeur initiale	Valeur après mise à jour
Version du système	L1607.6.01.01.FR00	L1607.6.04.00.FR00
DAS « tronc » mesuré	1,84 W/kg	
DAS « membre » mesuré	4,30 W/kg	2,04 W/kg

Téléphone Gigaset GX290

	Valeur initiale	Valeur après mise à jour
Version du système	Gigaset_GX290_9.0_V09_20190816	Gigaset_GX290_10.0_V24_20220317
DAS « tronc » mesuré	2,94 W/kg	0,779 W/kg
DAS « membre » mesuré		2,1 W/kg

L'ANFR invite les propriétaires de ces téléphones à vérifier qu'ils ont été mis à jour. Si ce n'est pas le cas, une mise à jour manuelle est à effectuer.

Retrouvez l'ensemble des mesures de DAS des téléphones réalisées par l'ANFR en open data sur notre site:
<https://data.anfr.fr>

Pour plus d'information :

- [Présentation du DAS : infographies, vidéos](#)
- [La vidéo illustrant la méthode utilisée par les laboratoires accrédités pour mesurer le DAS](#)

Contact presse ANFR :

presse@anfr.fr – 06 80 59 00 51